



Projet d'aménagement du secteur Marché du centre

Compte-rendu de la réunion avec les commerçants du secteur du Marché du Centre du 02/10/2024

Représentants de la collectivité présents :

NOM	FONCTION
DECHY François	Maire de Romainville
LANGLOIS Mathieu	Maire adjoint à la vie économique locale, aux commerces, à l'entrepreneuriat, à l'ESS, à l'innovation et à l'emploi
ELFASSY Marc	Maire adjoint à la Transition écologique, au Patrimoine bâti, à la Qualité du cadre de vie et à la Propreté
PRUVOST Vincent	Maire-adjoint à l'Urbanisme, l'Aménagement, aux Mobilités et la Lutte contre les pollutions
NICOLLET Lennie	Maire-adjoint, référent quartier Plateau
KAID Flavien	Directeur du Cabinet du Maire
REGNIER Gérard	Directeur du Cadre de Vie et de la Nature en Ville
VION Mélanie	Chargée de mission démocratie locale
DECRULLE Rémi	Chef de projet urbanisme commercial

Commerçants présents :

NOM	STRUCTURE	FONCTION
BACONNET Mireille	Spa « Miriaform »	Gérante
CAMARA Issiaka	Boulangerie « L'atelier des Artistes »	Directeur Général
CHASSELAIN Anne	Supermarché « La Vie Claire »	Directrice du magasin
CINTOSUN Hasan	Restaurant « Nomadic »	Gérant
GALIAZZO Christelle	Boucherie « Villenièr »	Gérante
GOGER Dimitri	Cave à vin « Bon à boire »	Gérant
GUILLERME Agnès	Fleuriste « Supplément d'âme »	Gérante
HENRARD Jean-Pierre	Agence Immobilière « L'adresse »	Gérant
KADOUCHE Said	Boucherie « L'étoile du marché »	Gérant
MOMEN Mohamed	Boulangerie « L'épi d'or »	Gérant
TELLIEZ Benjamin	Supermarché « Coccinelle »	Gérant

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation des résultats de l'étude de circulation
3. Recueil des expériences des commerçants
4. Présentation des étapes de concertation à venir
5. Présentation du calendrier prévisionnel d'aménagement

1. Introduction

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur du marché du centre, un aménagement provisoire a été mis en œuvre depuis mi-juillet. Après deux mois d'expérimentation, la Ville souhaite désormais recenser l'avis des parties prenantes, dont les commerçants.

De plus, une nouvelle étude de circulation a été menée au mois de septembre. La Ville souhaite présenter les premiers résultats de cette étude aux commerçants.

Aujourd'hui, rien n'est acté en termes de circulation. Ce qui est sûr, c'est que la Ville porte une grande ambition sur le secteur du marché du centre, qui concentre de nombreux enjeux liés à la qualité de vie, la qualité des aménagements, les orientations paysagères, la commercialité, l'accessibilité, etc.

2. Présentation des résultats de l'étude de circulation

Afin de mesurer l'impact de la fermeture provisoire de l'avenue de Verdun et de l'avenue du Président Wilson sur la circulation en centre-ville, la Ville a mené deux études de circulation en mars et en septembre. En synthèse, les résultats sur la circulation des véhicules motorisés au niveau du secteur du marché du centre sont les suivants :

➤ Etude de circulation de mars

- Avenue de Verdun (entre l'avenue du Docteur David Rosenfeld et rue de l'Abbé Bourbon)
 - Jour de marché : 2200 véhicules/jour
 - Hors jour de marché : 2600 véhicules/jour
- Avenue de Verdun (entre le boulevard Emile Genevoix et la rue de la Résistance)
 - Jour de marché : 1300 véhicules/jour
 - Hors jour de marché : 2500 véhicules/jour
- Avenue du Président Wilson (entre l'avenue de Verdun et la rue Saint-Germain)
 - Jour de marché : 2400 véhicules/jour
 - Hors jour de marché : 1900 véhicules/jour

➤ Etude de circulation de septembre (comptage des véhicules mené sur deux jours le 19/09 et 17/09)

- Avenue de Verdun (entre l'avenue du Docteur David Rosenfeld et rue de l'Abbé Bourbon)
 - Jour de marché : 1270 véhicules/jour
 - Hors jour de marché : 1850 véhicules/jour

On constate une diminution du trafic, sur l'avenue de Verdun (entre l'avenue du Docteur David Rosenfeld et rue de l'Abbé Bourbon), de l'ordre de – 45 % de véhicules et hors marché –30 %.

Il y a donc eu un effet de report de la circulation. Le trafic de transit s'est habitué, les automobilistes qui traversaient la Ville et empruntaient auparavant l'avenue de Verdun ont modifié leurs trajets.

il sera intéressant de mener une étude plus large pour déterminer où vont les véhicules.

Questions/remarques des commerçants :

- BACONNET Mireille (Miriaform) : L'étude n'est pas suffisamment représentative avec un comptage sur seulement deux jours.

Nous allons approfondir l'étude de circulation avec une étude Origine-Destination (OD) sur le trafic de transit. Néanmoins pour le moment, grâce au comptage, on s'aperçoit que le trafic diminue. Les véhicules qui ne faisaient que traverser la Ville par cet axe empruntent donc un autre chemin.

- GALIAZZO Christelle (Villenièrre) : Nous savons déjà que la circulation a diminué sur l'avenue de Verdun. Le sujet c'est de déterminer la part des personnes qui n'empruntent plus l'avenue de Verdun et qui auparavant s'arrêtaient dans nos commerces pour faire leurs achats dans nos boutiques.
- TELLIEZ Benjamin (Coccinelle) : Nous avons déjà constaté le report. Ceci est lié notamment au fait du panneau installé sur la place Carnot au début de l'avenue de Verdun indiquant une déviation de la circulation vers la Mairie et la rue de la République.
- BACONNET Mireille (Miriaform) : Il y a une part de ce trafic de transit qui fait partie de nos clients. Nous avons des clients qui viennent de Noisy et vont vers les Lilas et s'arrêtent dans nos commerces. Après l'arrêt du bus 105 à la place du marché on a perdu beaucoup de chiffre d'affaires.

3. Recueil des expériences des commerçants

Tour de table des commerçants :

- CAMARA Issiaka (Boulangerie des Artistes) : Quel est projet global ? Pourquoi fermer l'avenue de Verdun ?
- CINTOSUN Hasan (Nomadic) : Les clients se plaignent car ils ne peuvent pas s'arrêter et sinon ils se prennent des PV, donc ils ne viennent plus. Le chiffre d'affaires a diminué de 20 à 30 % par rapport à l'année dernière. L'idée de fermer les deux voies est la pire idée possible. Au moins laisser une voie permettrait aux clients de stationner.
- MOMEN Mohamed (Boulangerie L'Epi d'Or) : On va voir comment ça va se dérouler. Ça fait déjà 3 ans qu'on subit les travaux et les PV de la police. Nous perdons des clients avec la fermeture des accès. Auparavant il y avait des taxis qui venaient le matin, désormais ils ne viennent plus.
- BACONNET Mireille (Miriaform) : Ce n'est pas une mauvaise idée de créer une rue piétonne et de laisser la circulation avenue de Verdun. Privilégier la vie de quartier et le cadre de vie c'est bien, mais il faut aussi penser aux commerces. Il faudrait néanmoins aussi jour de marché réouvrir l'avenue du Président Wilson. Le passage c'est primordial. La facilité d'accès est essentielle.
- GOGER Dimitri (Bon à Boire) : Dans les précédentes réunions avec vous (Ville), on était d'accord unanimement pour la fermeture de Wilson et non de Verdun. On a été très surpris de la fermeture des deux. Pour moi la fermeture c'est positif avec l'installation de ma terrasse, j'ai une hausse du CA. Je pense que la fermeture de Wilson est nécessaire pour créer une place, mais la fermeture de Verdun est illégitime car il n'y a pas d'harmonisation possible. C'est l'axe le plus rapide pour aller sur les lilas. De plus, c'est accidentogène avec la barrière sur l'avenue de

Verdun. La fermeture de Wilson est bénéfique, mais pas Verdun. Tout le monde réclame de réouvrir Verdun, faire des véritables arrêts minutes, visibles, avec des lumières, permettre de laisser aux gens 20 min de stationnement et puis ils repartent, afin de créer de la rotation pour les véhicules. Il faudrait un système qui soit incitatif pour ceux qui viennent chez les commerçants et répressif pour ceux qui abusent. Au sujet du stationnement, où en est le dossier parking ?

- HENRARD Jean-Pierre (L'adresse) : Selon moi il faudrait créer des arrêts minutes sur l'avenue de Verdun, renforcer la signalétique pour le parking du marché car il n'est pas visible, peut être alors des gens pourraient s'arrêter. Sinon je n'ai pas constaté d'impact sur l'activité.
- GUILLERME Agnès (Supplément d'âme) : Moi je n'ai pas d'impact sur mon activité. Certains commerces sont plus impactés, certains sont dépendants des véhicules. Mais il y a une impression globale de contournement. On voudrait aussi rencontrer les commerçants du marché, car le marché le mardi est déserté, le vendredi la dynamique diminue. Le contournement a eu un impact sur le marché. La signalétique est aussi à développer. Les arrêts minutes sont même sous-utilisés, peu visibles. Il en faut plus, plus visibles et plus proches des commerces.

Wilson fermée c'est bien accepté. Les gens semblent contents d'avoir une place piétonne. Mais, la fermeture de Verdun ne paraît pas possible, il y a trop d'impact, des déviations tout le temps, c'est trop ambitieux pour le moment. Peut-être que dans 5 ans ce sera possible pour Verdun.

Par ailleurs, il serait bon de ne pas mettre les points d'apports volontaires sur une place piétonne. Il faudrait les mettre ailleurs.

Concernant les autres commerçants absents, nous avons reçu les retours suivants :

VIEUX BEAU : Heureuse qu'il y ait moins de circulation de véhicules. Estime que ça va dans le bon sens.

PHARMACIE DU MARCHE : Mois de septembre correct. Mais elle entend beaucoup de mécontentement de ses clients.

- GALIAZZO Christelle (Villenièrre) : L'activité se passe bien, parmi mes clients il y a beaucoup de cyclistes et de piétons. Par contre, il y a beaucoup de mécontentement, notamment des habitants des Bas-Pays qui viennent en voiture et n'arrivent pas à circuler en centre-ville. On se retrouve à expliquer aux habitants comment circuler.

Les arrêts minutes sont mal positionnés et pris par les habitants, pas visibles. Nous avons proposé à la Ville lors de la dernière réunion de juillet d'installer des places arrêts minutes sur l'avenue de Verdun aux abords de la place en triangle mais on nous a indiqué que ce n'était pas possible techniquement. Pourquoi ? Il faut penser aux personnes âgées qui ont besoin de se garer à proximité de leurs commerçants et services.

- CHASSELAIN Anne (La Vie Claire) : Il est un peu tôt pour moi pour tirer des conclusions, mais on constate un panier moyen en baisse depuis juillet. Cela montre que la fermeture impacte le panier moyen. Mardi j'ai aussi une baisse d'activité, liée au manque d'attractivité du marché, mais je n'ai pas moins de client. Je rejoins les autres commerçants, il faut réouvrir l'avenue de Verdun.
- TELLIEZ Benjamin (Coccinelle) : Le chiffre d'affaires est stable. Mais les clients sont un peu mécontents, ils indiquent que pour les grosses courses ils vont plutôt à Auchan désormais. On ne peut pas pour le moment savoir s'il y a un réel impact. Sinon je suis d'accord avec les autres. On était d'accord sur la fermeture de Wilson mais pas de Verdun. Il faut maintenir un axe de passage pour permettre d'avoir de la visibilité, attendre qu'il y ait une attractivité complète avant de fermer. Pas mettre deux-trois pots, il y a du squat aujourd'hui. Ça pourrait être mieux. Il faut aller plus loin dans l'aménagement pour créer du lien. Il faudrait aménager pour mettre jeux d'échecs et de dames, brumisateurs/jets d'eau, un glacier, un carrousel/manèges, kiosques à lecture un lieu familial, un lieu où on consomme...

Pour les arrêts minutes, ils sont dispersés, il faut les concentrer, mettre des lumières.

On est d'accord pour fermer Wilson, travailler sur les arrêts minutes, mais pas fermer Verdun maintenant, peut-être dans 5 ans mais pas maintenant.

- KADOUCHE Said (L'étoile du Marché) : *Ce sont les commerçants qui attirent du monde. Si on n'est pas satisfaits les habitants ne seront pas satisfaits. Je suis là depuis 13 ans, on a souffert avec tous les travaux et maintenant on voit l'avenue de Verdun fermée. J'ai une perte de près de 9 000 euros par mois, sur une moyenne de 30 000 euros. J'ai une baisse de 20-30 % de mon chiffre d'affaires mensuel. On a plus de stationnement pour les clients.*

Réponses de Monsieur le Maire :

- Sujet fermeture de l'avenue de Verdun :

Pourquoi cet aménagement ? Comment faire pour concilier les usages sur cet espace et retrouver un centre-ville agréable ? Comment rendre agréable une ville qui fait l'objet d'une croissance démographique très forte et qui va passer de 20 000 habitants à 40 000 habitants en près de 10 ans ?

Il y a de véritables questions pour permettre la répartition des usages entre piétons et véhicules. Il s'agit toujours de choix douloureux. Nous avons choisi de tester dans des conditions forcément pas idéales, sans projection complète sur le site, mais ça permettait de tester et de mettre les choses sur la table. C'est pour ça que nous revenons vers vous. Aujourd'hui la piétonisation de Wilson correspond presque à un consensus, se pose des questions autour de Verdun et c'est bien que l'on ait cette phase de test. L'avenue étant fermée jour de marché nous aurions pu penser que ce serait l'axe le plus simple à piétonniser, mais ce n'est pas le cas, d'où l'intérêt d'avoir fait le test.

L'avenue de Verdun est une voie pompier, ce sera toujours une voie accessible et les véhicules de secours doivent pouvoir y accéder. Donc la restriction de l'accès véhicule sera forcément réversible.

L'avenue de Verdun sera quoiqu'il en soit requalifiée dans le cadre du projet global, si l'avenue est ouverte à la circulation, celle-ci sera très réduite, notamment en terme de vitesse. Le fait d'avoir des places de parking sur un aménagement qualitatif peut poser question.

- Sujet stationnement :

La Ville est consciente des problématiques de stationnement sur le secteur. Il est cependant important de rappeler que les commerçants ne peuvent pas construire leur CA sur l'occupation illégale du domaine public. Le stationnement fait l'objet d'une analyse de la part des services. Il y a deux zones de stationnement à traiter, le parking Gabriel Husson et celui du marché du centre. Le parking du marché ne fonctionne plus pour le moment, la Ville ne peut en conserver la gestion car elle ne dispose pas des moyens nécessaires. Il s'agit d'un équipement compliqué à gérer. Il nécessite d'avoir une présence physique sur place, il ne peut pas être automatisé. Il y a un travail juridique en cours pour déléguer sa gestion. Néanmoins, il n'y a pas le volume suffisant en l'état pour intéresser un opérateur privé, nous étudions d'autres pistes d'acteurs. Une visite aura lieu prochainement avec un opérateur public, la SEM Résilience & Innovation qui gère déjà un parc de stationnement à Montreuil.

A terme il y aura un appel d'offre et vous pourrez candidater si vous le souhaitez.

Réponse Services de la Ville :

- Gérard Regnier : Le projet peut permettre de créer des espaces publics très attrayants avec de la circulation. Sur le Pré Saint Gervais, l'avenue André Joineau, principal axe, a été fermée dans le cadre de l'aménagement de la place du centre-ville. Malgré ça de nombreux commerces fonctionnent bien. Le sujet c'est de bien penser et aménager l'espace.

4. Présentation des étapes de concertation à venir

L'aménagement provisoire a permis deux mois d'expérimentation, la Ville a entamé un processus de concertation à travers les actions suivantes :

- Depuis la mise en place de l'aménagement provisoire mi-juillet, la Ville met à disposition une adresse mail dédiée pour recueillir les remarques/suggestions/questions des habitants et commerçants jusqu'au 20 octobre. Les remarques/suggestions/questions sont à envoyer à l'adresse voirie@ville-romainville.fr.
- Dimanche 6 octobre et mercredi 16 octobre : mise en place de stands sur l'espace public pour recueillir les avis, remarques et questionnements des habitants sur l'aménagement provisoire. Il leur sera également demandé de faire part de leurs idées pour l'aménagement définitif.
- Mercredi 20 novembre : réunion publique sur le bilan de l'expérimentation et proposition d'aménagement.
- D'ici mi-décembre (date à définir) : atelier de concertation sur la végétation et le mobilier urbain

Questions/remarques des commerçants :

- GÖGER Dimitri (Bon à Boire) : *Quel est le calendrier ? Quelles sont les étapes ?*

Réponse de Monsieur le Maire : Nous avons choisi de tester et concerter alors qu'il faut sortir l'opération vite. Nous arrivons au moment du bilan de la concertation auprès des commerçants et habitants suite à ce qui a été exprimé entre juillet et octobre. Vu ce qui remonte des échanges, mails et courriers, il y a un consensus sur l'avenue du Président Wilson et un sujet moins consensuel sur l'avenue de Verdun. Mais comme cette voie doit nécessairement rester carrossable, ce point ne doit pas être bloquant pour réfléchir à l'aménagement. L'objectif est de soumettre une proposition d'aménagement avant la fin de l'année.

Sur les parkings, nous n'avons pas de calendrier d'atterrissage pour le moment.

- GUILLERME Agnès (Supplément d'âme) : *Est-ce qu'on peut avoir un moment pour proposer un aménagement sur l'espace ?*

Réponse de Monsieur le Maire : Une nouvelle réunion avec les commerçants pourrait être organisée mi-novembre.

L'assemblée de quartier du 12 octobre ne portera pas sur le sujet de l'aménagement de la Place des Commerces. Jusqu'à mi-octobre vous pouvez nous adresser vos remarques. Puis en mi-novembre, une présentation des esquisses/scénarios sera faite.

L'objectif est que dans l'idéal l'espace soit livré mi-2025.

- GUILLERME Agnès (Supplément d'âme) : *On souhaiterait que l'espace soit livré idéalement avant les fêtes.*

Réponse de Monsieur le Maire : Nous ne tordrons pas le bras au calendrier. Nous vous partageons le même niveau d'information, nos choix et difficultés ainsi que les points ajustables ou non. L'objectif c'est mi-2025 dans la mesure du possible.

- BACONNET Mireille (Miriiform) : *Quand est-ce qu'on pourra s'exprimer sur la fermeture de l'avenue de Verdun ?*

Réponse de Monsieur le Maire : Concernant la remise ou non en circulation de l'avenue Verdun, en novembre nous aurons entendu toutes les parties prenantes, nous serons donc en mesure de nous exprimer sur ce point. Mais ce sujet ne sera pas obligatoirement abordé en réunion publique car sinon cette discussion ne laissera plus de place pour le sujet de l'aménagement de l'avenue de Verdun.

Nous serons en tout cas sur un schéma réversible, sur lequel nous pourrions revenir. Il faut que l'on mette notre énergie pour avoir un aménagement qualitatif.

- GUILLERME Agnès (Supplément d'âme) : *Je ne vois pas comment on peut se projeter sur l'aménagement sans évoquer le sujet de la circulation.*

Réponse de Monsieur le Maire : Nous allons voir si nous pouvons dissocier les deux sujets, mais il ne faut pas que ce point impacte la question de l'aménagement de l'avenue. Il faut envisager l'avenue de Verdun comme un espace réversible.

- GUILLERME Agnès (Supplément d'âme) : *Il faudrait aussi à l'avenir inclure d'autres commerçants impactés au-delà du périmètre du secteur du marché du centre.*

5. Présentation du calendrier prévisionnel d'aménagement

Cf. réponses ci-dessus. Objectif de livraison mi-2025 à fin 2025.